

UNE RENCONTRE A PARIS

La période récente a été riche en contacts avec l'APPEL (*Association pour la Protection et la Promotion de l'Enfance à Lomé*). En effet, notre Secrétaire Véronique Jacob s'était rendue à Lomé en septembre 2022 et avait participé à la cérémonie de passation des charges de la présidence de l'APPEL, le Dr Bruce cédant sa place à Mme Chantal Tréno. En février dernier, la nouvelle présidente était en visite à Paris, ce qui nous a permis une rencontre informelle et très chaleureuse.

L'impression générale est que l'APPEL fonctionne bien et que les enfants accueillis y sont heureux, en bonne santé et travaillent bien : c'est l'objectif ! Les projets de la nouvelle présidente sont nombreux. En voici quelques-uns :



Soutenir l'Amicale des Anciens du Foyer Appel, dénommée 2AEFA qui est en train de se transformer en association. La plupart des anciens participent bien à la vie du foyer. Ils aident leurs petits frères en prenant en charge des achats de moustiquaires, de matelas ou d'une machine à laver et en organisant des journées de retrouvailles entre les pensionnaires et les externes.

Recruter de nouveaux responsables pour remplacer le directeur et deux éducateurs qui

ont déjà dépassé l'âge légal de la retraite, de 60 ans au Togo. En attendant les recrutements, ils travaillent toujours à l'APPEL avec des CDD de 3 mois renouvelables. En outre, il est question de recruter un ou une secrétaire-comptable. La campagne de recrutement est en cours.

Insérer le foyer dans la vie du quartier en organisant des journées portes-ouvertes et des parrainages des enfants par des habitants du quartier. Chantal Tréno voudrait aussi installer des petites boutiques le long du mur d'enceinte à l'extérieur du foyer et les mettre en location.

Développer des activités génératrices de revenus dans la concession de l'APPEL, vaste espace sous-utilisé. Selon Chantal Tréno, on pourrait y développer des activités génératrices de revenus ou d'auto-suffisance comme le maraîchage et l'élevage de poules (il en reste quelques-unes d'un ancien poulailler), jouant aussi un rôle éducatif.

Diversifier les activités et les repas des enfants, qui sont considérés par les hommes du CA privilégiés comme des privilégiés devant se concentrer presque entièrement sur leur scolarité et avoir de bons résultats. Mais, sont-ils épanouis ? s'interrogent Chantal Tréno et Jacqueline Kokuvi, les deux femmes du CA. Elles préconisent davantage de loisirs, de lecture, d'activités sportives,

culturelles et artistiques. Elles souhaitent aussi qu'il y ait davantage de fruits dans les repas des enfants. Elles en apportent souvent elles-mêmes.

Mieux accompagner les externes qui, à 16 ans, doivent quitter le foyer pour être réinsérés dans leur famille ou installés seuls, poursuivant leur scolarité ou un apprentissage. Chantal Trénou pense que ce suivi doit être fait régulièrement par au moins deux personnes dont l'une pourrait être un ancien du foyer.

Tous ces projets, en particulier les recrutements avec quatre salaires à temps plein et sans doute augmentés pour attirer les bonnes personnes, demandent un soutien financier accru, dans une période rendue plus rude par la forte inflation qui touche tous les aspects de la vie quotidienne.

L'APPEL cherche à diversifier ses soutiens mais compte plus que jamais sur l'aide du CSEL et de ses donateurs !

AU CAJED

Grâce à l'appui du fonds de dotation REVIVRE, le CAJED a désormais les moyens financiers d'assurer le soutien et le suivi des ex-pensionnaires dont nous vous avons parlé dans notre lettre précédente.

Au quatrième trimestre 2022, ce sont deux élèves en collège, en 3^e et 5^e, et quatre apprentis qui entrent dans ce cadre-là. Deux apprentis sont en menuiserie alu, un en électricité auto et un en maçonnerie-carrelage.

UNE DATE A RETENIR : 31 mai 2023

L'assemblée générale du CSEL aura lieu le mercredi 31 mai 2023 à 18h30 à la Maison des Mines et des Ponts, 270 rue Saint Jacques, Paris 5^e.

Retenez déjà la date pour ce moment de rencontre important pour la vie de notre association.

Vous pouvez faire un don déductible au CSEL !

Notre action est utile ! Elle nécessite des ressources financières.

Alors, n'hésitez plus !

- En ligne simple et rapide <https://www.helloasso.com/associations/csel/collectes/Aide-aux-enfants-des-rues>
- Par chèque, à l'ordre du CSEL, à envoyer à CSEL 57 avenue Mahieu 94100 Saint Maur des Fossés
- Par prélèvement ou virement, nous contacter à contact@csel.fr ou par courrier et dans tous les cas, nous vous adresserons un reçu fiscal.